

Mars 2013

F

|   |  |                    |   |   |   |  |
|---|--|--------------------|---|---|---|--|
|  | منظمة الأغذية<br>والزراعة للأمم<br>المتحدة | 联合国<br>粮食及<br>农业组织 | Food and<br>Agriculture<br>Organization<br>of the<br>United Nations | Organisation des<br>Nations Unies<br>pour<br>l'alimentation<br>et l'agriculture | Продовольственная и<br>сельскохозяйственная<br>организация<br>Объединенных<br>Наций | Organización<br>de las<br>Naciones Unidas<br>para la<br>Alimentación y la<br>Agricultura |
|---|--|--------------------|---|---|---|--|

# CONSEIL

## Cent quarante-septième session

Rome, lundi 24 juin 2013

### Composition du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques

#### Résumé

Le présent document précise la composition actuelle de ces trois Comités et contient les formulaires de proposition de candidature pour chacun d'eux. Ces formulaires, dûment remplis, doivent être remis au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil, le lundi 3 juin 2013 à midi au plus tard.

#### Le Conseil, à sa cent quarante-septième session, doit élire pour la période allant de juillet 2013 à juin 2015:

- Le Président et les 12 membres du Comité du Programme;
- Le Président et les 12 membres du Comité financier;
- Le Président et les sept membres du Comité des questions constitutionnelles et juridiques.

*Pour toute question de fond sur ce document, veuillez vous adresser à:*

M. Stephen Dowd

Chef de la Sous-Division de la Conférence, du Conseil et des relations avec les gouvernements

Tél: +39 06570 53459

*Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org)*



mg076f

1. Conformément à l'Article XXV.3 a) du Règlement général de l'Organisation (RGO), le Conseil élit le président et les membres du Comité du Programme, du Comité financier et du Comité des questions constitutionnelles et juridiques au cours de la session qu'il tient immédiatement après la session ordinaire de la Conférence.

2. Les candidatures doivent être déposées auprès du Secrétaire général de la Conférence et du Conseil vingt jours au plus tard avant la date d'ouverture de la session du Conseil à laquelle l'élection doit avoir lieu (Articles XXVI.2, XXVII.2 et XXXIV.2 du RGO).

3. Étant donné que la session du Conseil en question doit s'ouvrir le lundi 24 juin 2013, la date limite de remise des candidatures au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil est fixée au **lundi 3 juin 2013 à midi**.

4. Le Comité du Programme se compose d'un président et de 12 membres (deux pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Proche-Orient; un pour l'Amérique du Nord et un pour le Pacifique Sud-Ouest). Tout État Membre candidat à l'élection communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, avec le détail de ses qualifications et de son expérience (Article XXVI.2 du RGO).

5. Le Comité financier se compose lui aussi d'un président et de 12 membres (deux pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Proche-Orient; un pour l'Amérique du Nord et un pour le Pacifique Sud-Ouest). Tout État Membre candidat à l'élection communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, avec le détail de ses qualifications et de son expérience (Article XXVII.2 du RGO).

6. Le Comité des questions constitutionnelles et juridiques se compose d'un président et de sept membres (un pour chacune des régions suivantes: Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Amérique du Nord, Asie et Pacifique, Europe, Pacifique Sud-Ouest et Proche-Orient). Tout État Membre candidat à l'élection communique au Secrétaire général de la Conférence et du Conseil le nom du représentant qu'il désignera s'il est élu, avec le détail de ses qualifications et de son expérience (Article XXXIV.2 du RGO).

7. La composition actuelle des comités est la suivante:

## **COMITÉ DU PROGRAMME**

Présidente: Mme Cecilia Nordin Van Gansberghe (Suède)

|             |                  |
|-------------|------------------|
| Afghanistan | Chine            |
| Algérie     | Égypte           |
| Argentine   | Éthiopie         |
| Autriche    | Nouvelle-Zélande |
| Bangladesh  | Panama           |
| Canada      | Suisse           |

**COMITÉ FINANCIER**

Président: M. Médi Moungui (Cameroun)

|                       |          |
|-----------------------|----------|
| Australie             | Japon    |
| Brésil                | Koweït   |
| Burkina Faso          | Maroc    |
| États-Unis d'Amérique | Mexique  |
| Fédération de Russie  | Pays-Bas |
| Inde                  | Soudan   |

**COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES**

Président: M. Hassan Janabi (Iraq)

|                       |                           |
|-----------------------|---------------------------|
| Équateur              | Papouasie-Nouvelle-Guinée |
| États-Unis d'Amérique | République arabe syrienne |
| Irlande               | Zambie                    |
| Pakistan              |                           |

8. Les formulaires de présentation de candidature figurent en annexe au présent document: *Annexe A* pour le Comité du Programme, *Annexe B* pour le Comité financier et *Annexe C* pour le Comité des questions constitutionnelles et juridiques.

## ANNEXE A

**PROPOSITION DE CANDIDATURE AU COMITÉ DU PROGRAMME**

(PÉRIODE: juillet 2013-juin 2015)

**À remettre avant le lundi 3 juin 2013 à midi**

Date: .....

AU: Secrétaire général de la Conférence et du Conseil  
Salle A-139E

La délégation de .....

souhaite se porter candidate à un siège au Comité du Programme en tant que:

a) Président<sup>1</sup>

L'attention des candidats est appelée sur l'article XXVI.3 a) du Règlement général de l'Organisation, qui est libellé comme suit:

*Le président est élu sur la base de ses qualifications personnelles et ne représente pas une région ou un pays.*

Les candidats au poste de président souhaiteront peut-être en tenir compte lors de la rédaction de leur curriculum vitae.

b) membre<sup>1</sup>

pour la région de .....

S'il est élu, cet État Membre sera représenté par .....

dont le curriculum vitae figure ci-après.

(Signature) .....

Délégué de .....

<sup>1</sup>

Biffer la mention inutile.

---

Pays

---

Nom:

---

Fonctions actuelles:

---

Principales fonctions précédemment exercées:

---

Participation à des réunions ou activités de l'ONU et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies:

## ANNEXE B

**PROPOSITION DE CANDIDATURE AU COMITÉ FINANCIER**

(Période: juillet 2013-juin 2015)

**À remettre avant le lundi 3 juin 2013 à midi**

Date: .....

AU: Secrétaire général de la Conférence et du Conseil  
Salle A-139E

La délégation de .....

souhaite se porter candidate à un siège au Comité financier en tant que:

..... a) Président<sup>1</sup>

L'attention des candidats est appelée sur l'article XXVII.3a) du Règlement général de la l'Organisation, qui est libellé comme suit:

*Le président est élu sur la base de ses qualifications personnelles et ne représente pas une région ou un pays.*

Les candidats au poste de président souhaiteront peut-être en tenir compte lors de la rédaction de leur curriculum vitae.

b) membre<sup>1</sup>

pour la région de .....

S'il est élu, cet État Membre sera représenté par .....

.....

dont le curriculum vitae figure ci-après.

(Signature) .....

Délégué de .....

<sup>1</sup>

Biffer la mention inutile.

---

Pays

---

Nom:

---

Fonctions actuelles:

---

Principales fonctions précédemment exercées:

---

Participation à des réunions ou activités de l'ONU et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies:

## ANNEXE C

**PROPOSITION DE CANDIDATURE AU COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES**

(PÉRIODE: juillet 2013-juin 2015)

**À remettre avant le lundi 3 juin 2013 à midi**

Date: .....

AU: Secrétaire général de la Conférence et du Conseil  
Salle A-139E

La délégation de .....

souhaite se porter candidate à un siège au Comité des questions constitutionnelles et juridiques en tant que:

a) Président<sup>1</sup>

L'attention des candidats est appelée sur le projet de nouvel article XXXIV.3 a) du Règlement général de l'Organisation, qui est libellé comme suit:

*Le président est élu sur la base de ses qualifications personnelles et ne représente pas une région ou un pays.*

Les candidats au poste de président souhaiteront peut-être en tenir compte lors de la rédaction de leur curriculum vitae.

b) membre<sup>1</sup>

pour la Région de .....

S'il est élu, cet État Membre sera représenté par .....

.....  
dont le curriculum vitae figure ci-après.

(Signature) .....

Délégué de .....

<sup>1</sup>

Biffer la mention inutile.

---

Pays

---

Nom:

---

Fonctions actuelles:

---

Principales fonctions précédemment exercées:

---

Participation à des réunions ou activités de l'ONU et d'institutions spécialisées du système des Nations Unies: